

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE PROVINCE DE QUÉBEC

## AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

## AVIS PUBLIC Dépôt du rôle de perception pour l'année 2024

Conformément au Code municipal du Québec, le rôle général de perception des taxes 2024 de la Municipalité de Sainte-Monique a été complété et déposé à mon bureau ce 21 février 2024. Il sera donc procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

DONNÉ à Sainte-Monique, le 21 février 2024

M. Patrice Vaugeois

Directeur général et greffier-trésorier

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

**JE**, soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Monique, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-annexé conformément à la loi.

Téléphone: 819 289-2051

Courriel: info@sainte-monique.ca

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 21 février 2024.

M. Patrice Vaugeois

Directeur général et greffier-trésorier